

SSGA SPDR ETFS EUROPE II PLC

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments

Le présent avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il se peut que des modifications soient nécessaires pour répondre aux exigences requises. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et ses réglementations, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 19 février 2026 (le « Prospectus »).

Date : 29 avril 2026

AVIS DE RADIATION DE LA COTE DE CERTAINES BOURSES DE VALEURS

Aucun Compartiment ne sera clôturé par suite de cette Radiation de la cote. Toutefois, il est fortement recommandé aux Actionnaires de consulter leur courtier ou conseiller financier quant aux mesures à prendre.

Cher Actionnaire,

SSGA SPDR ETFs Europe II plc (la « Société »)

ISIN	Nom du Compartiment/de la Catégorie d'actions
IE00BQWJFQ70	State Street SPDR Morningstar Multi-Asset Global Infrastructure UCITS ETF (Dist)

(le « Compartiment »)

Si vous avez vendu ou transféré la totalité de vos actions dans le Compartiment, veuillez transmettre immédiatement le présent document au courtier, à la banque ou à tout autre mandataire par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), afin qu'il soit transmis le plus rapidement possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Nous publions ce communiqué afin de préciser certains détails inclus dans l'avis notifié le 27 avril 2026 par la Société, concernant les radiations de la cote sur « ETFplus ». La Société tient à spécifier que la plateforme ETFplus est gérée par Borsa Italiana ; la radiation sera effective sur Borsa Italiana/ETFplus.

Ce courrier vous est adressé en votre qualité d'Actionnaire du Compartiment. Nous vous informons par les présentes que le Conseil d'administration de la Société a décidé de radier le Compartiment de la cote sur Borsa Italiana/ETFplus, comme indiqué en **Annexe 1** (les « **Radiations de la cote** »), à compter du 29 mai 2026 ou de toute autre date que ce dernier pourra déterminer et vous notifier par avance (la « **Date de radiation de la cote** »). La date du 29 mai 2026 a été proposée à Euronext sous réserve de confirmation finale par notification officielle devant être émise par cette dernière conformément aux Règles de marché.

La Radiation de la cote intervient sur recommandation de State Street Global Advisors Europe Limited, qui agit en qualité de gestionnaire d'investissement du Compartiment (le « **Gestionnaire d'investissement** »), et est conforme aux dispositions énoncées dans le Prospectus ainsi que dans l'acte constitutif et les statuts de la Société. Après avoir consulté le Gestionnaire d'investissement, les Administrateurs ont estimé que la Radiation de la cote servirait au mieux les intérêts des Actionnaires du Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement estime que la Société devrait veiller à ne faire coter des Actions en Bourse que s'il existe une demande suffisante, une concentration de liquidités et une possibilité d'effectuer des transactions sur la base de spreads compétitifs. À cette fin, les Administrateurs et le Gestionnaire d'investissement examinent régulièrement les Actions disponibles pour les investisseurs et les Bourses sur lesquelles elles sont cotées.

À la suite d'un examen récent, les Administrateurs ont décidé de demander que la ligne d'opération du Compartiment soit retirée de la cote (cf. Annexe 1), ceci afin de concentrer la liquidité sur un plus petit nombre de places boursières et de réduire les spreads plutôt que d'avoir des cotations sur de multiples Bourses de valeurs qui n'enregistrent que de faibles volumes de transaction. Le maintien de ces cotations sur des Bourses de valeurs faisant seulement l'objet de volumes d'échanges réduits peut entraîner une baisse de la liquidité à un prix plus élevé.

Au minimum une autre inscription sera maintenue sur une autre bourse européenne pour ce Compartiment. Des précisions concernant les Bourses de valeurs sur lesquelles les cotations seront maintenues sont fournies à l'Annexe 1, à la rubrique « Cotations maintenues ». **Le Compartiment ne sera pas clôturé par suite de cette Radiation de la cote.**

À compter de la date du présent courrier et jusqu'à la Date de radiation de la cote (ladite date étant toutefois exclue), vous pouvez continuer de vendre les Actions du Compartiment sur les places boursières actuelles. À compter de la Date de radiation de la cote, vous pourrez toujours détenir des Actions du Compartiment radié, mais vous ne serez plus en mesure de vendre ces Actions sur les places boursières dont elles auront été retirées. Il vous sera possible de vendre ces Actions sur n'importe quelle autre Bourse de valeurs parmi celles sur lesquelles elles restent cotées, mais des coûts supplémentaires associés à l'utilisation d'une autre Bourse de valeurs pourront s'appliquer. **Au regard de ce qui précède, il est fortement recommandé aux Actionnaires de consulter leur courtier ou conseiller financier pour connaître les choix qui s'offrent à eux et obtenir les recommandations nécessaires.**

L'Émetteur a demandé à Borsa Italiana/ETFplus de radier le produit de la cote conformément aux règles du marché.

Aucune démarche de votre part n'est requise suite au présent avis et la tenue d'une assemblée des Actionnaires ou d'un quelconque vote n'est pas nécessaire. Il vous est conseillé de consulter votre courtier/conseiller pour discuter des modalités d'accès aux autres bourses suite à la Radiation de la cote ou pour savoir s'il serait plus pertinent de vendre vos avoirs avant la Date de radiation de la cote.

Il convient de noter que cette Radiation de la cote concerne exclusivement le Compartiment et la Bourse de valeurs mentionnés et ne saurait porter sur les participations détenues dans tout autre compartiment de la Société.

Les investisseurs du Compartiment sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux concernant les effets de la Radiation de la cote en considération de leur situation personnelle. Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe du service SPDR ETF Sales and Support, à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



Administrateur

Classification de l'information : Généralités

Administrateurs : Barbara Healy, Tom Coghlan, Benjamin Lam (luxembourgeois), Rebecca Bridger (britannique) et Eric Linnane
Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 525004

SSGA SPDR ETFs Europe II plc

Annexe 1

		Radiations			Cotations maintenues		
ISIN	Nom du Compartiment/de la Catégorie d'actions	Bourse	Ticker	Devise de négociation	Bourse	Ticker	Devise de négociation
IE00BQWJFQ70	State Street SPDR Morningstar Multi-Asset Global Infrastructure UCITS ETF (Dist)	Borsa Italiana/ETFplus	MGIN IM	EUR	Xetra LSE LSE	ZPRI GIN MAGI	EUR GBP USD

Bourse	Compartiments/Catégories d'actions affectés par la radiation de la cote	Lignes d'opérations radiées de la cote	Dernière séance à la Bourse	Date de radiation de la cote
Borsa Italiana/ETFplus	State Street SPDR Morningstar Multi-Asset Global Infrastructure UCITS ETF (Dist)	MGIN IM	28 mai 2026	29 mai 2026